



## Saisine de la cour de renvoi pénale

-----  
Par info

Bonjour,

Est il nécessaire de saisir la cour de renvoi pour une affaire pénale comme c'est le cas pour du civil?  
Je n'arrive pas à avoir d'info sur la démarche après la cassation en matière pénale.

Merci d'avance.